

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

VIRILGEL – Complément alimentaire en gel aux propriétés toniques et stimulantes

CODE

INTB033

FORMAT

30 stick-pack da 10 ml

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group S.p.A. Siège Social : via A. Olivetti, 24 – 00131 Roma (RM) Siège opérationnel : via Curatoio, 17 - 76125 Trani (BT) -ITALY

DESCRIPTION

VIRILGEL est un complément alimentaire prêt à l'emploi, aromatisé à la banane, sous forme de gel, formulé pour exercer une forte activité tonico-adaptogène. Enrichi du mélange innovant breveté VIRILPIU™, contenant des niveaux équilibrés d'extraits végétaux de Cacao, Schizandra, Maté et Maca Andina, il apporte un soutien précieux en cas de fatigue physique et mentale. En plus, l'Arginine et la Citrulline agissent en synergie, améliorant le bien-être masculin, tandis que les extraits de Goji et de betterave sont utiles pour leur activité antioxydante.

MODE D'EMPLOI

Prendre un stick-pack à jeun tel quel, 30 minutes avant le moment du besoin. Si on utilise le produit pour la première fois, opter pour une prise quotidienne : un sachet par jour, pendant au moins vingt à trente jours, afin de rétablir ton état physiologique.

AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substitut à un régime alimentaire varié et à un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Conserver dans un endroit frais et sec.

INGRÉDIENTS

Complément alimentaire à base de caféine. Eau, édulcorant : fructose ; VIRILPIU™ : extrait sec de racine de Maca Andina (*Lepidium Meyenii* Walp.) . tit. 2,5% Bêta-sitostérols, Extrait sec de graines de Cacao (*Theobroma cacao* L.) tit. 10% Théobromine, Extrait sec de fruit de Schizandra (*Schisandra chinensis* (Turcz.) Baill.) tit. 5% Schizandrini, Extrait sec de feuilles de Maté (*Ilex paraguariensis* A.St.- Hil. Hil.) tit. 4% caféine ; épaississant : carboxyméthylcellulose ; sel de sodium ; L-Citrulline ; extrait sec de fruit de Goji (*Lycium barbarum* L.) tit. 50% polysaccharides ; extrait sec de racine de Betterave (*Beta vulgaris* L.) rapport D/E 4:1 ; chlorhydrate d'arginine-L ; régulateur d'acidité : phosphate de potassium monobasique ; phosphate de potassium dibasique ; arôme : banane ; conservateurs : sorbate de potassium ; benzoate de sodium ; édulcorant : sucralose.

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

CONTENU DE L'EMBALLAGE

30 stick-pack de 10 ml

CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption fait référence au produit correctement conservé et dans un emballage non ouvert.

APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	PAR DOSE	% VNR *
VIRILPIU™	400 mg		
Extrait sec de Maca Andina tit. 2,5% Beta-sitostérols	200 mg		
dont Bêta-sitostérols	5 mg		
Extrait sec de graines de Cacao tit. 10% théobromine	100 mg		
dont la théobromine	10 mg		
Extrait sec de Schizandra tit. 5% Schizandrini	50 mg		
dont Schizandrini	2,5 mg		
Extrait sec de feuilles de Maté tit.4% en caféine	50 mg		
dont caféine	2 mg		
Chlorhydrate d'arginine-L	50 mg		
L-Citrulline	250 mg		
Extrait sec de fruit de Goji tit. 50% de polysaccharides	100 mg		
dont polysaccharides	50 mg		
Extrait sec de racine de Betterave (Beta vulgaris L.) D/E 4:1	55 mg		
Valeurs nutritionnelles de référence pour les adultes selon le règlement de l'UE 1169 2011			

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON